

La Guilde Européenne du Raid

Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique
Siège Social : 7, rue Pasquier - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association La Guilde Européenne du Raid, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les deux dernières pages de l'annexe qui décrivent les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources, liées à l'application du règlement CRC 2008-12 ;
- la note de l'annexe relative aux valorisations qui précise les modalités de valorisation du travail volontaire réalisé par les bénévoles et les volontaires dans le cadre de missions organisées par l'association.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme présenté au niveau des notes « II – Provision pour risques et réattribution » et « II – Provision pour charges », votre Association constitue des provisions pour couvrir les risques liés à ses activités. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques, sur une revue des risques identifiés et sur leur documentation et sur la revue des estimations retenues.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans les dernières pages de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

- Nous nous sommes également assurés de la conformité aux normes comptables et aux pratiques du secteur associatif des modalités d'évaluation retenues par la Guilde en matière d'évaluation du volontariat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 2 mai 2017



IDF Expertise & Conseil
Représenté par
Eric Chapus

GUILDE EUROPEENNE DU RAID

BILAN DE L'EXERCICE 2016

ACTIF	2015		2016	
	2015	2016	2015	2016
Immobilisations corporelles (restant à amortir)	3 468	2 910	163	163
Immobilisations financières (dépôt et cautionnement)	70 289	71 633	93 266	115 878
TOTAL VALEURS IMMOBILISÉES	73 757	74 543	22 612	49 571
Créances d'exploitation Produits à recevoir	343 633	312 076	116 041	165 613
Autres créances Créances fiscales Débiteurs divers - avoirs	2 471 1 400	2 654 16 303	36 570 24 978	43 070 28 564
TOTAL	347 504	331 033	1 385 475 390 955 994 520	1 281 925 309 290 972 635
Valeurs mobilières Banques Caisses	1 164 118 765 668 5 089	1 488 395 938 360 510	113 627 67 425	88 303 140 894
TRÉSORERIE DISPONIBLE AU 31/12	1 934 875	2 427 266	1 628 075	1 582 756
Comptes de régularisation d'actif Charges constatées d'avance	21 104	9 736	633 124	1 094 208
TOTAL	2 377 240	2 842 578	2 377 240	2 842 578

le 9/03/2017

GUILDE EUROPÉENNE DU RAID

Compte de résultat
2016

CHARGES	REALISE 2015	REALISE 2016	PRODUITS	REALISE 2015	REALISE 2016
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	26 577,74	20 140,42	Ventes de marchandises	1 324,68	1 909,58
Services extérieurs	858 582,58	988 547,22	Prestations de services	31 459,61	36 562,93
Locations	77 229,41	100 168,45	Subventions d'exploitation	2 843 613,57	3 536 857,46
Entretien et réparation	16 388,69	25 436,80	Cofinancements privés	782 474,11	800 022,31
Assurances	23 043,18	22 065,57	Cofinancements publics	1 892 559,28	2 066 035,09
honoraires et rémunérations intermédiaires	152 031,00	127 115,55	Cofinancements européens	0,00	469 231,12
Publicité, impression	10 507,63	18 717,29	Cofinancements collectifs territoriales	168 580,18	201 568,94
Transport, restauration, hébergement	543 932,76	626 045,36	Collectes (parrainages, dons, bourses)	715 316,20	954 625,76
Téléphone et affranchissement	21 342,09	35 545,63	Coisations	18 540,00	17 966,00
Autres	14 087,82	33 452,57	Autres produits	3 849,90	1 795,37
Impôts et taxes sur rémunération	41 036,59	64 372,09			
Autres	1 200,00	1 850,00			
Charges de personnel	892 884,51	998 801,09			
Autres charges de gestion courante	1 820 841,58	2 430 752,39			
Parrainages, dons, bourses	742 708,13	861 557,05			
Programmes de développement	188 333,98	195 192,57			
Subvention européenne reversée aux partenaires	0,00	280 726,75			
VSI	878 387,84	1 077 620,47			
Autres	11 411,63	15 655,55			
Provision pour risques et rétribution	13 300,00	8 100,00			
Provision pour charges	8 275,40	5 893,57			
Dotations aux amortissements	6 985,94	7 338,59			
Total charges d'exploitation	3 669 664,34	4 523 945,37	Total produits d'exploitation	3 614 103,96	4 549 717,10
CHARGES FINANCIERES	7 658,89	11 680,58	PRODUITS FINANCIERS	27 900,64	27 659,16
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Éléments d'actifs cédés			Produits de cession d'éléments d'actifs		
Charges sur exercices antérieurs	20 000,00	278,84	Produits sur exercices antérieurs	47 930,50	8 100,00
Charges exceptionnelles sur l'exercice			Autres produits exceptionnels	30 000,00	0,00
Total charges exceptionnelles	20 000,00	278,84	Total produits exceptionnels	77 930,50	8 100,00
IMPOT SUR LES SOCIETES	0,00	0,00			
Total des charges	3 697 323,23	4 535 904,79	Total des produits	3 719 935,10	4 585 476,26
Solde créditeur / excédent	22 611,87	49 571,47	Solde débiteur / perte		
TOTAL GENERAL	3 719 935,10	4 585 476,26	TOTAL GENERAL	3 719 935,10	4 585 476,26
Contributions volontaires en nature	2 118 026,12	2 578 130,71	Contributions volontaires en nature	2 118 026,12	2 578 130,71
Apport compléments lauréats AMP	579 070,00	647 283,00	Apport compléments lauréats AMP	579 070,00	647 283,00
Total des contributions et apports compléments lauréats	2 697 096,12	3 225 413,71	Total des contributions et apports compléments lauréats	2 697 096,12	3 225 413,71
	6 417 031,22	7 810 889,97		6 417 031,22	7 810 889,97

GUILDE EUROPÉENNE DU RAID

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2016

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

➤ ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice est positif de +49 571,47 €, ce qui permet de renforcer les fonds propres de la Guilde. Après affectation de ce résultat, les fonds propres associatifs de La Guilde s'élèveront à 165 613,12 €.

La Guilde européenne du Raid a débuté au 1^{er} janvier 2016 un nouveau cycle triennal (2016-2018) dans le cadre d'une convention avec l'AFD pour le financement de Micro-Projets.

➤ PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

Il n'y a pas eu un changement de méthode lors de cet exercice. La présentation d'un tableau supplémentaire "compte de résultat" se rapprochant du plan comptable demandé par nos bailleurs a été reprise pour la présentation des comptes de cet exercice. C'est désormais cet outil qui nous permettra de présenter nos comptes de résultat.

La date de clôture des exercices est fixée au 31 décembre.

II - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

BILAN ACTIF

Immobilisations

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice ont été inscrites à l'actif pour leur prix d'achat net, déduction faite le cas échéant des escomptes de règlement.

Les immobilisations font l'objet d'un amortissement par tiers sur 3 ans, excepté pour les trois ordinateurs acquis par la subvention de l'Agence Française de Développement, qui ont été amorti à 100% à l'achat.

La valeur brute des immobilisations s'élève à 63 197,30 €, pour laquelle il reste 2 909,82 € à amortir. Les immobilisations sont essentiellement composées de matériels informatiques et de télécommunication.

Les immobilisations financières (71 632,81 €) correspondent aux dépôts de garanties versés par l'association pour les locaux.

Produits à recevoir

Ils s'élèvent à 312 075,94€ au 31 décembre 2016. Ils concernent notamment :

- Le volontariat, pour 135 000 € attendus des associations en remboursement des cotisations CFE du 4^o trimestre 2016 et des cotisations Verspieren du 4^o trimestre 2016. Egalement à recevoir, un solde de subvention 2016 du GIP Yvelines pour 16 214,11€.

- Le programme AMP pour 89 395,62 € correspondant à des financements sur des dotations effectuées en 2016.
- Le versement de la 1ere tranche de la subvention européenne pour le programme Déploiement 1 (16 231,95€)
- Le solde regroupe des sommes diverses à recevoir, dont quelques factures non encaissées au 31 décembre 2016, dont la CHD pour 32 330,40€.

Créances fiscales

D'un montant de 2 654 € correspondant à un crédit de TVA à fin décembre 2016.

Exigibilité des créances

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an.

Trésorerie

Elle est principalement composée de plusieurs placements en assurance vie de 1 458 373,86 €, d'un nantissement auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 30 021,52 € et de placements bancaires au Crédit mutuel sur plusieurs supports pour un total de 53 126,00 € pour lesquels sont comptabilisés sur l'exercice des intérêts connus à la clôture de l'exercice.

Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 9 736,43 €. Il s'agit essentiellement des chèques déjeuner et du loyer et charges locatives pour le Siège pour janvier 2017.

BILAN PASSIF

Fonds propres associatifs

Ils s'élèvent à 165 613,12 €.

Provision pour risques et réattributions

Elle s'élève à 43 070,14€. Il s'agit d'une provision pour risques et réattribution de soldes de dotations.

Provision pour charges

Elles s'établissent à 28 564,45 €. Il s'agit d'une provision pour indemnités de fin de carrière qui a été augmentée de 3 586,45 € sur l'exercice, correspondant aux indemnités acquises sur l'exercice 2016.

Dettes d'exploitation

Elles s'élèvent à 1 281 925,32 € et comprennent principalement :

- les charges à payer de 302 425,40 € qui correspondent à celles de l'exercice écoulé et sont provisionnées car elles n'étaient pas payées au 31/12/2016, à savoir essentiellement : CFE du 4T16 (99 854 €), et VERSPIEREN du 4T 2016 (40 975,92 €), les assurances pour les missions courtes (5 700,56 €), les assurances 4T16 et formation pour Service Civique (30 291,80 €), les primes de réinstallation VSI (18 500 €), la taxe d'habitation 2016 (1 850€), les provisions pour impôts sur produits financiers (8 287,15 €), les charges à payer liées à l'AMP (51 859,50€), aux PV/MICA (17 414,27€), au VSI (9 539€) une charge à payer pour la refonte du site internet (4 000,20 €) et les autres charges liées à l'Administration Centrale (14 153 €)
- les bourses, dons et cofinancements à reverser pour 972 634,92 €
Ce montant à reverser se décompose comme suit :

Bourses AMP	821 414€
Cofinancements associations	129 720,04€
Bourses Aventure	13 234 €

Diverses bourses	5 747,17€
Dons	2 519,71 €

- les dettes fiscales et sociales : d'un montant de 88 303,00 €, elles concernent les provisions pour congés payés, les charges sociales afférentes, une provision de 15 300 € pour primes collectives et individuelles sur le résultat de l'exercice 2016 et la taxe sur les salaires pour 6 865€.

Produits constatés d'avance au 31 décembre

D'un montant de 1 094 208,11 €, ils sont liés notamment :

- aux subventions européennes (924 194,29 €) reçues dans le cadre des programmes : VOLINHA (48 941,11 €), SVE (6167,04 €), EV4USO (410 771,78) et EV4UHO (458 314,36€)
- à des dons, parrainages, ventes et subventions pour Ecuasol (56 656,26€)
- à des fonds reçus pour les volontaires expatriés en Afghanistan (36 317,51 €)
- à des fonds reçus liés au programme d'urgence d'Irak (46 990,67 €)
- à des fonds reçus de SPB pour soutenir notre programme de recyclage au Cameroun (3 340,38 €)
- à des dons reçus pour soutenir les projets Zéphir et Des Ailes pour la Science (1 0 000€)
- à des dons non encore affectés à des projets (16 709 €)

Echéance des dettes

Toutes les dettes sont normalement à échéance inférieure à 1 an.

EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

Il était composé de 18 salariés au 31 décembre 2016.

ENGAGEMENTS HORS BILAN FINANCIERS ET AUTRES

Engagements financiers :

- Caution donnée : néant
- Caution reçue :
 - 30 000 € du Crédit Mutuel au titre de la garantie financière « Organisateur de voyages ». Cette caution est elle-même garantie au Crédit Mutuel par un nantissement de titres.
 - 60 000 € du Crédit Mutuel au titre de la garantie financière donnée au bailleur de nos locaux loués au numéro 7 rue Pasquier, 75008 Paris.

VALORISATIONS

L'exercice 2016 est le quatrième tenant compte de la méthode de valorisations approuvée par l'Assemblée Générale du 25 janvier 2014.

Le montant des valorisations pour l'exercice 2016 s'établit à 2578 k€ en hausse de 460 k€ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par la valorisation dans les comptes 2016 du cofinancement de l'Agence de Service et Paiement (ASP) pour chaque mois de mission de service civique démarrée en 2016 (607keuros). Cela est pondéré par le ralentissement de l'activité sur le pôle Missions courtes (143 mois Bénévoles contre 283 en 2015) et également par une baisse des mois volontaires valorisés chez les VSI (968 en 2016 contre 1 100 en 2015)

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES - LA GUILDE EUROPEENNE DU RAID
Exercice 2016

EMPLOIS	Emplois de N Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
Missions sociales	4 030 191	745 066	Ressources collectées auprès du public non affectées	24 215	24 215
Actions réalisées directement			Ressources collectées auprès du public affectées	782 776	782 776
Versements à d'autres organismes	19 960	19 960	Autres fonds privés	965 622	
Dons envoyés pour opérations à l'étranger			Subventions et concours publics	2 736 835	
Frais de recherche de fonds	0	0	Autres produits d'exploitation	40 268	
			Produits financiers	27 659	
Frais de fonctionnement	485 754	41 966	Autres produits exceptionnels	8 100	
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 535 905	806 992	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 585 476	806 992
Dotations aux provisions			Reprises	0	
Engagements à réaliser sur ressources affectées			Report des ressources		0
Total charges	4 535 905		Variation des fonds dédiés		
Excédent	49 571		Total produits	4 585 476	
			Insuffisance		
TOTAL GENERAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	4 585 476	806 992	TOTAL GENERAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	4 585 476	806 992
Part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par les ressources collectées auprès du public					
Neutralisation des Dot. Amts					
VNC					
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		806 992	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		806 992
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat / prestations en nature/dons en nature	3 225 414	
Frais de recherche de fonds					
Frais de fonctionnement et autres charges			Total	3 225 414	
			7 810 890		

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Exercice 2016

Le compte d'emploi des ressources est établi selon les principes dictés par l'article 4 de la loi 91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993. Il fait ressortir l'origine des différentes ressources annuelles de l'association et leurs affectations en emplois.

Le règlement CRC 2008-12 homologué par arrêté du 11 décembre 2008 prévoit désormais un cadre normalisateur qui est appliqué pour la première fois à l'exercice 2009/2010.

Le compte d'emploi annuel des ressources est présenté en dernière page de la présente annexe.

Les données présentées dans le compte d'emploi annuel des ressources sont majoritairement issues directement de la comptabilité générale et/ou analytique de l'association. De façon plus marginale, des clés de répartition ont pu être utilisées afin de ventiler les dépenses au niveau des emplois.

LES EMPLOIS

Le Compte d'Emploi des Ressources est établi en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :

- Une information globale de l'ensemble des emplois et des ressources de l'exercice
- L'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public

La majorité des coûts est affectée directement à l'une des rubriques du Compte d'Emploi des Ressources (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement) à partir de la comptabilité analytique de l'association.

Pour les Emplois annuels totaux, sont identifiés également les dotations aux provisions et, le cas échéant, les engagements à réaliser sur ressources affectées. Les Contributions Volontaires en nature ne font plus partie intégrante des Missions Sociales mais sont présentées à part en bas du tableau.

Missions Sociales

Les missions sociales sont définies dans les statuts de l'association. Elles visent ainsi toutes les activités ayant trait à la préparation, la réalisation et l'exploitation de voyages sur objectifs, raids de découverte et missions, contribuant :

- à la formation des jeunes, par l'aventure et l'expérience vécue ;
- aux actions de solidarité internationale avec les populations en difficulté, par des projets humanitaires et de développement ;
- à l'action culturelle et à la connaissance scientifique.

Les dépenses affectées aux missions sociales regroupent l'ensemble des charges engagées pour chacune des missions sociales, en conformité avec l'objet statutaire ci-dessus rappelé de l'association.

En ce qui concerne spécifiquement les charges liées aux ressources collectées auprès du public, elles sont réparties en :

- **Actions réalisées directement**

Il s'agit des frais liés aux missions de courte durée à l'étranger des volontaires. Ils comprennent essentiellement :

- les billets d'avion et les frais relatifs à la réalisation de l'action sur place (achats de matériels et de fournitures...) qui sont financés par les fonds collectés par les volontaires
- Les salaires des personnels affectés à ces missions et de ceux des personnels de l'association en charge du suivi de ces missions.

- **Versement à d'autres organismes**

Il s'agit des dons et parrainages collectés envoyés à des associations locales en Equateur pour venir en aide aux populations défavorisées.

Frais de Recherche de Fonds

Ces coûts ne sont pas identifiés en comptabilité analytique dans la mesure où il n'y a pas à proprement parler de recherche de fonds auprès du grand public. Des courriers sont adressés aux donateurs existants en vue de leur fidélisation mais il n'y a pas vraiment de prospection pour trouver de nouveaux donateurs. Les frais de traitement des dons (édition et envoi des reçus fiscaux, fournitures et frais d'affranchissement) ne sont pas quantifiés, ni le temps passé par les salariés et les bénévoles.

Les frais de fonctionnement de l'association

Les frais de fonctionnement de l'association englobent :

- les frais du siège : frais de structure tels que loyers, entretien, assurances, télécommunications, fournitures, etc.
- les frais d'information : frais du site web , de la lettre mensuelle de l'association « actions » et de sa revue « aventure »
- les charges exceptionnelles
- les charges financières
- les salaires de la direction générale et de la gestion

Les frais de fonctionnement spécifiques correspondent aux ressources collectées auprès du public qui ne sont pas affectées.

Engagements à réaliser sur ressources affectées

Par dérogation au plan comptable associatif, l'association ne comptabilise en compte de résultat que les produits se rapportant aux dépenses engagées : ainsi les produits se rapportant à des dépenses qui restent à engager sur des projets définis sont comptabilisés au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Contributions en Nature

Elles englobent :

- Les valorisations des programmes de la Guilde,
- Le prêt de salles et de matériel vidéo pour nos réunions,
- La mise à disposition de salles de cinéma pour notre festival,
- Du temps donné par des bénévoles (animation, interventions lors de nos sessions de formation ou travail administratif au siège),
- Des articles et des photos fournis gratuitement pour nos revues,

LES RESSOURCES

Comme pour les Emplois, les Ressources sont affichées en deux colonnes :

- les Ressources Collectées sur 2016
- le Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016.

Le « Suivi des Ressources Collectées auprès du public » correspond à l'ensemble des ressources issues de la collecte privée.

Les Contributions Volontaires en Nature sont affichées à part en bas du tableau.

On distingue les dons affectés des non affectés. L'affectation intervient au moment du don selon la demande précisée par le donateur, sans possibilité de réaffectation, sauf accord au préalable de celui-ci.

Ressources collectées auprès du public non affectées

Il s'agit des dons reçus pour soutenir l'action de l'association dans son ensemble (dons de soutien « Priorité Jeunesse ») ainsi que des cotisations des adhérents.

Ressources collectées auprès du public affectées

Elles regroupent les dons reçus des volontaires pour financer leur mission (voyages de courte durée et Pôle voyage) ainsi que les dons reçus principalement pour les parrainages en Equateur.

Autres fonds privés

Les «Autres Fonds privés» recouvrent :

- Les fonds collectés dans le cadre de partenariat avec des entreprises. Ces fonds font l'objet d'un accord spécifique entre l'association et l'organisme privé qui détermine la nature du soutien. Il peut s'agir d'une dotation à un projet spécifique, comme du soutien d'une entreprise pour l'envoi en mission de ses salariés volontaires.
- Les fonds reçus des associations membres en remboursement des cotisations sociales que la Guilde règle pour leurs volontaires.

Subventions et concours publics

Les «Subventions et concours publics» comprennent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics. Elles se décomposent en deux parties :

- un financement des dépenses directes du projet
- un pourcentage – variable selon le bailleur de fonds – contribuant aux frais administratifs de l'association.

Autres Produits d'exploitation

Ils concernent diverses activités de la Guilde (inscriptions à ses formations, achat de publicité dans sa revue, droits d'auteurs, vente de livres...).

Produits financiers

Ils comprennent les intérêts bancaires sur placements.

Contributions Volontaires en nature:

Sont les mêmes que celles mentionnées dans les colonnes « emplois »